



ORGANE DE PROPAGANDE LIBERTAIRE

Paraissant au moins une fois par mois.

La Vérité te fera libre.

REDACTION & ADMINISTRATION :  
Imprimerie libertaire, BOITSFORT (Belgique.)

La Liberté te rendra bon.

## La Grève des Paysans DE PARME

L'exemple qui nous vient d'Italie vaut d'être examiné.

En 1907, par suite d'une grève victorieuse, les gros fermiers du Parmesan (province de Parme) accordèrent aux travailleurs des champs la journée de 8 heures.

Au commencement d'avril de cette année-ci, quelques propriétaires violèrent cette convention et, l'association patronale prenant parti pour eux, répondirent aux revendications ouvrières par le *lock-out*.

De plus en plus énergiques, les paysans de toute la province organisèrent aussitôt la grève générale.

Elle dure encore. *Voilà plus de trois mois que près de 40.000 travailleurs des campagnes luttent sans se laisser ni faiblir.* On essaya de les remplacer par des volontaires, et quoique le nombre de ceux-ci fut très restreint, ils gâchèrent la plus grande partie des récoltes. C'est alors que, devant l'insuffisance des forces, la bourgeoisie fit un effort et mobilisa ses effectifs. On vit des marquises et de jeunes nobillons, des demoiselles de pensionnat et d'élégants *sportsmen*, charger du fumier et remuer la terre. Ce fut pour les grévistes un spectacle réjouissant.

L'armée réquisitionnée aussi et comme toujours au service des coffres-forts fut très bien reçue. Trois paysans ayant été assassinés par les soldats, les grévistes s'armèrent et constituèrent entre eux un service de défense. Devant leur énergie, l'arrogance de la force publique diminua subitement et il ne se produisit plus d'incident.

Cependant, le vendredi 19 juin, la lutte sem-

bla entrer dans une phase aiguë. 800 jaunes étant arrivés à Parme, la ville — jusqu'alors tranquille, s'émut et leur fit une réception à coups de pierres. Les dragons appelés pour rétablir « l'ordre » se heurtèrent à la résistance armée. Force ne resta pas à la Loi. Notre camarade De Ambris aussitôt organisa la grève générale à Parme. La police voulant l'arrêter et s'emparer de la Bourse du Travail, une bataille en règle eut lieu. Les grévistes montés sur les toits en faisaient pleuvoir des tuiles tandis que d'autres dans les rues dressaient des barricades. Les carabiniers ripostent à coups de feu. Tout de même la Bourse est prise et septante-deux syndicalistes arrêtés. De Ambris s'enfuit, sur les instances de ses amis. On parle de vingt morts et de deux cents blessés.

Mais ce n'est pas fini. Le lendemain la ville était sans pain et sans gaz, et la grève continuait.

Entre temps les politiciens socialistes tentaient de modérer le mouvement et prêchaient le calme. Heureusement on ne les écouta pas. *Et deux jours plus tard, le gouvernement cédait, et rouvrait la Bourse du Travail.*

*La loi a cédé devant la force. C'est à retenir.*

Les paysans allaient vaincre. A leur appel plusieurs villes avaient répondu en décrétant la grève générale (Bologne, Livourne, Ancône), quand les politiciens socialistes s'en mêlèrent, et leur besogne fut encore plus sale. Ils empêchèrent les grèves de Plaisance et de Ferrare en ordonnant aux Bourses du Travail d'attendre leur signal. A Gènes, ils firent mieux : à la suite d'une échauffourée ils dénoncèrent à la police dix-neuf camarades révolutionnaires, dont l'un était en ce moment malade au lit. Tous furent arrêtés. Ah ! ce qu'ils deviennent méchants quand on leur barre la route de l'assiette au beurre !

Au total 118 camarades sont arrêtés. 13, dont 8 femmes viennent d'être jugés et de recevoir

**LIRE EN DEUXIÈME PAGE : L'AFFAIRE MARÉCHAL**

ensemble 27 années de prison. De Ambris n'est pas poursuivi moins de 34 fois!

Plus que jamais, les paysans sont décidés à continuer la lutte, quoique le bruit ait couru qu'ils avaient repris le travail. La terre restera en friche, les blés mûrs tomberont, mais ils ne céderont pas. Tant pis pour les coffres-forts.

Et personne n'a flétri les vils pêcheurs en eau trouble qui, s'abritant derrière le drapeau du socialisme, entravent la marche du prolétariat. *L'Humanité* fait silence, le *Peuple* se tait. On pouvait s'y attendre. — Si au moins cela montrait aux ouvriers de partout l'œuvre néfaste des arrivistes et des politiciens de toute espèce!

Mais les camarades d'Italie sont en bonne voie. Ils vont vers la Révolution Sociale par l'Action Révolutionnaire.

Courage! Puisse leur exemple être salutaire aux aveuglés et aveuglés, de la trop sage Belgique!

LE RÉTIF.

# L'affaire Maréchal

Les Magistrats  
ont-ils peur de la vérité?

D'ici quelque temps, la Belgique pourrait bien connaître un de ces scandales judiciaire d'où l'institution bourgeoise dénommée Justice ne sortirait pas blanche — oh! tout au contraire... Nous ne pourrions que nous en réjouir car ce serait une démonstration de plus de cette vérité pour nous depuis longtemps acquise: *que l'autorité corrompt autant ceux qui s'en servent, qu'elle avilit ceux qui la subissent.*

Voici les faits, du reste déjà assez connus à Bruxelles :

Un nommé Camille Maréchal, après avoir eu plusieurs démêlés restés pendants avec la Justice (accusations graves contre des membres du barreau), fut amené à s'occuper du fameux « crime de la rue des Hirondelles », le viol et l'assassinat de la petite Van Calck — pour l'étouffement duquel il paraît que certaines personnes auraient été emprisonnées et *colloquées* (?), si l'on s'en réfère à de nombreuses rumeurs publiques.

Il entreprit donc la défense des époux Petit, qui ayant lancé des accusations relatives à l'assassinat commis, avaient été de ce fait poursuivis et condamnés chacun à 6 mois de prison (1).

(1) On se rappelle que des cinquante témoins cités par les époux Petit, à peine deux ou trois furent entendus, et lesquels! Pour comble, leur avocat plaïda la bonne foi!...

Dès ce moment, il devint victime de toute une série d'actes plus ou moins illégaux dont nous allons parler.

Maréchal louait deux pierres lithographiques d'une valeur de 200 frs. Dans une perquisition on les lui a pris et on ne les lui a plus rendu.

Après avoir menacé de l'interner s'il persistait dans ses accusations, le Parquet le fit examiner par trois médecins aliénistes! Heureusement pour Maréchal, ceux-ci conclurent à son *entière responsabilité*, ainsi que quatre autres médecins qu'il avait lui-même choisis. On ne put donc le reléguer dans un asile d'aliénés.

Il continua sa campagne, et dans un pamphlet du mois de mai dernier, il portait des accusations contre le procureur du roi, Nagels. Voici un passage de ce pamphlet :

« Ces intrigues manigancées par votre subalterne, le Procureur du Roi Nagels, ne sont pour lui qu'une action dilatoire afin de reculer une échéance d'autant plus redoutable que par mes pamphlets intitulés *La Banqueroute frauduleuse des Parquets de première instance et d'appel de Bruxelles* JE L'ACCUSE D'AVOIR, PAR TOUS LES MOYENS ILLÉGAUX EN SON POUVOIR, FAIT FAIRE LE SILENCE AUTOUR DU CRIME DE LA RUE DES HIRONDELLES ET D'AVOIR FAIT CONDAMNER LES ÉPOUX PETIT SUR UN RAPPORT D'INSTRUCTION TRONQUÉ.

« M. Albert Petit, depuis le 10 mars courant gémît à la prison de St-Gilles pour avoir découvert et dénoncé ce que la Justice ne veut pas trouver et pour la découverte de quoi elle promet une prime de 20.000 fr. !!!

« Cette comédie est d'une nécessité d'autant plus impérieuse pour le Procureur du Roi Ch. Nagels, qu'il a lui-même incité, par ses actes et sa situation de magistrat, au viol suivi de meurtre de la malheureuse petite Jeanne Van Calck. Trois jours avant ce crime, ce magistrat, accompagné du médecin qui a dépecé le cadavre, sollicitait quelqu'un, dans un établissement des environs de la gare du Nord, de leur procurer une fillette et ce quelqu'un n'était autre que l'amie intime de la proxénète qui a livré la petite Van Calck à ses bourreaux, etc., etc. »

Maréchal demandait, en outre, qu'on le poursuive en cour d'assises où il pourrait faire la preuve de ses accusations.

On lui répondit en le faisant arrêter d'office dans la rue, sous le prétexte que ses écrits constituaient un danger pour la sécurité publique!!!

Les diverses Chambres devant lesquelles il est passé, lui ont refusé sa mise en liberté provisoire. Il va passer devant le tribunal *correctionnel* et

il lui sera interdit de faire la preuve de ses accusations.

En même temps, *on le fait surveiller à la prison par des médecins aliénistes!*

Si le motif invoqué pour emprisonner Maréchal est le vrai, c'est une atteinte flagrante à la loi. L'art. 447 du Code Pénal dit qu'on ne peut condamner l'auteur d'une dénonciation que lorsque les dénonciés ont été jugés et acquittés. Or, ici, les dénonciés n'ont jamais été inquiétés. (2)

Ce qui est étrange, c'est que malgré les terribles accusations qu'il lance contre le procureur du roi au sujet de l'instruction du crime, *on ne le poursuit pas de ce chef*. Au contraire, on étouffe cette partie de l'affaire, on cherche surtout à internér doucement Maréchal en le faisant passer pour fou.

Pour les accusations poursuivies il passe en correctionnelle tandis que pour celles dirigées contre le magistrat dans l'exercice de ses fonctions, il devrait passer en assises.

Voilà l'affaire nettement éclaircie.

Nous n'avons pas à approuver ou à désapprouver ce que Maréchal dit du procureur Nagels et de l'assassinat de la rue des Hirondelles.

Nous constatons simplement ceci : c'est que la magistrature semble avoir peur de porter l'affaire au grand jour de la cour d'assises et vouloir condamner, pour ainsi dire, par étouffement le malheureux.

Si ses accusations sont fausses, que craint-on?

M. Nagels etc. n'ont-ils pas assez de moyens pour prouver qu'ils sont innocents de ce dont on les accuse?

Pourquoi s'obstine-t-on à ne pas vouloir porter l'affaire devant les jurés?

Pourquoi ne veut-on pas que la vérité se fasse jour sur tous ces bruits qui commencent à ébranler l'opinion?

Voilà les questions que nous posons aux magistrats. L'opinion publique a le droit de savoir.

Nous ne faisons pas l'apologie d'accusations que l'avenir et la cour d'assises — *s'il plaît aux juges...* — auront à juger; mais nous ne permettrons pas que ce malheureux qui a charge d'une compagnie et de quatre enfants, soit ainsi sequestré sans qu'on en donne des raisons suffisantes et publiques.

Victime d'agissements aussi cruels qu'étranges, Maréchal a notre sympathie et nous le défendrons par tous les moyens.

Encore une fois nous n'avons pas à prendre à notre charge les dénonciations de Maréchal;

mais ce que nous savons très bien, c'est que des institutions telles que celles qui nous régissent,

— la Religion, qui ment pour opprimer les cervaux;

— l'Armée, école de meurtre, destinée à maintenir le peuple dans la servitude;

— la Magistrature, dont l'immense fatras de lois n'a d'autre but que de conserver les privilèges;

— que de telles institutions, fatalement, doivent produire des monstruosité.

GRUPE RÉVOLUTIONNAIRE DE BRUXELLES.

EN SUS DES 2000 N° GRATUITS DU COMMUNISTE, IL EN SERA VENDU UN CERTAIN NOMBRE A 5 C., AU PROFIT DE LA COMPAGNE ET DES ENFANTS DE MARÉCHAL QUI SONT DANS UNE MISÈRE ABSOLUE. ON POURRA SE PROCURER CE NUMÉRO CHEZ EUX : 16, RUE LIMAUGE, IXELLES.

## ÇA ET LA

FRANCE. ALLEMAGNE...

La pourriture bourgeoise est internationale. Les deux procès en cours à Paris et à Berlin en font foi.

A PARIS, c'est un grand journal quotidien, *Le Matin*, poursuivi par M. Humbert et dont le procès révèle l'existence de tout un service de diffamation et de chantage par le journalisme. Espionnage, insultes, calomnies, toute la lyre y passe...

A BERLIN, c'est un grand dignitaire, le prince d'Eulenburg, poursuivi pour homosexualité. Le procès est si scandaleux qu'il a lieu à huis-clos. Ce monsieur est ambassadeur, fut prince et ministre d'Etat. Nous savions que, dans les bibliothèques, les livres les plus inutiles étaient les plus haut placés : en serait-il de même des plus sales?

RUSSIE.

Nos amis d'Iékaterinoslav nous écrivent que, deux d'entre eux ayant tenté de s'évader de la prison de cette ville, les autorités ont tué trente-deux détenus et blessé quinze autres, dont sept très grièvement.

Et quand les tortionnaires sont un jour expédiés en paradis, il se trouve encore des âmes sensibles (?) pour les plaindre.

FRANCE.

PROGRÈS. — Sur la proposition des groupes du Tarn, l'Antiparlementarisme sera discuté au prochain congrès du Parti Socialiste. C'est la première fois que cette thèse sera discutée dans un parti socialiste; jusqu'ici, les antiparlementaires en avaient toujours été exclus sans discussion.

SALAIRES DE FAMINE. — Relevé dans les comptes de liquidation de la C<sup>ie</sup> Nouvelle de Panama : Honoraires à MM. Sullivan et Cromwell

(2) Il est vrai que le Code c'est comme la Bible : il faut être consacré pour avoir le droit de le comprendre et de l'... « INTERPRÉTER ».

pour négociations avec le Gouvernement des Etats-Unis : francs 1.231.346,30.

On nous annonce que trois millions de sans-travail américains, deux cent mille en Angleterre et même nombre en Allemagne vont demander la place. (La Guerre Sociale.)

## ICI.

Nous vivons, paraît-il, sous un régime de libertés : liberté du travail et de la faim, liberté individuelle (souvenez-vous des expulsions), liberté de la presse...

L'organe néo-malthusien, *Génération Consciente*, vient d'être frappé d'interdit. La loi ne pouvant l'atteindre, c'est la poste qui refuse de le transporter. Cette situation se reproduit déjà deux ou trois fois depuis un an. Ce qui fournit à d'honorables députés socialistes l'occasion de refuser d'interpeller à ce sujet. — Nous n'insistons pas...

FRANCHISE OU CYNISME. — *Au conseil de l'ordre des avocats.* — Le conseil de discipline vient de voter la résolution suivante : « Est réputé manquer gravement aux devoirs de la profession et à la dignité du Barreau, l'avocat qui, s'étant proposé de fabriquer pour 5 millions de faux billets de banque, est assez godiche pour discuter ce projet dans les estaminets de l'agglomération bruxelloise, à portée de voix d'agents de la Sûreté déguisés en savetiers ».

(Le Petit Bleu.)

TOLÉRANCE! FRATERNITÉ! — Au récent banquet de la Presse, M. Vandervelde, député, journaliste, avocat et socialiste, après s'être levé pendant l'exécution de la Brabançonne et pendant un toast au roi, a dit quelques mémorables paroles (compte-rendu du *Soir*) : « L'acte de se lever pour entendre la Brabançonne est un acte de tolérance (1)... Nous sommes (lui, et M. De Mot, et M. Woeste) des soldats qui fraternisent aux avant-postes! » Entre deux coupes de champagne, les soldats qui n'ont à craindre ni les balles, ni la faim, peuvent fraterniser. Nous n'avons pas le temps.

Les ouvriers tolèrent-ils plus longtemps cette tolérance... qui ressemble à tout autre chose?

(1) Que ne vous souvenez-vous de cette tolérance pour demander aux maisons du peuple de ne pas interdire l'entrée aux libertaires!

## CHRONIQUE DES GROUPES

Bruxelles (Groupe révolutionnaire.)

Aux groupes et aux camarades propagandistes, nous proposons la création d'une Entente ou Fédération.

Si les camarades reconnaissent, par la fondation des cercles, l'utilité de la propagande collective, ils doivent reconnaître la nécessité d'un lien unissant nos efforts quand besoin serait.

La prochaine Fédération n'aurait ni statuts, ni règlements, ni administration aucune. Chaque groupe choisi-

rait un membre de bonne volonté, chargé de correspondre avec les autres organismes pour accomplir en commun les besognes de propagande et d'action pour lesquelles l'effort particulier des groupes ne suffirait pas.

Cette entente serait efficace surtout pour la diffusion de nos publications et pour l'aide à donner aux camarades étrangers, déserteurs ou autres.

Les camarades propagandistes sont priés de nous répondre et de nous faire savoir au plus tôt leurs *desiderata*.

\*\*\*

Le Groupe Révolutionnaire vient de décider la création d'une bibliothèque et fait appel aux amis. Envoyer livres, brochures et journaux au « Communiste ».

\*\*\*

NOUS RAPPELONS AUX COPAINS QUE LES RÉUNIONS ONT LIEU RÉGULIÈREMENT TOUS LES JEUDIS.

### Morlanwelz (Gr. Soc.-Anarch. du Centre.)

Nous venons de fonder un groupe de propagande révolutionnaire, le GROUPEMENT SOCIALISTE-ANARCHISTE DU CENTRE, qui aura pour but de faire de la propagande dans tout le Centre par voie de causeries, journaux, brochures, manifestes et placards.

Des réunions auront lieu tous les dimanches, à 3 heures, à la Taverne Liégeoise, 27, rue de la Chaussée, Morlanwelz.

Les camarades qui auraient des communications à nous faire, sont priés de les faire parvenir au secrétaire : BÉGUIN Alphonse, rue Neuve, Carnières.

La fin du « Manifeste des Anarchistes de Barcelone » paraîtra dans le prochain numéro.

### Nos Vendeurs :

Bruxelles. — Gérôme, Galeries Saint-Hubert; Dupont, 14, Grand'Place.

Ivelles. — Freitag, 3, rue du Collège.

Boitsfort. — Maurice, 13, Place Communale. Hernet, 17, rue de l'Hospice.

Liège. — Désiré, rue Lulay.

Seraing. — Lievens, 36, rue Morechamps.

Ougrée. — Thiriard, rue de la Station.

Verviers. — Leruth, Pont Léopold.

Hodimont. — Lorquet, rue Foxhalle.

Namur. — Roman, rue de Fer.

### Nos Comptes :

REÇU : X. 0.30; Kleiner 0.15; X. 0.30; X. 0.50; X. 0.25; Juwiler 0.15; L. R. 0.50; XYZ 0.30; W. 0.50; Fritz 0.40; Géo 0.20; G. L. 0.30; Gr. rév. de Brux. 3.00; A. M. 0.60; Poncelet 0.20; Abonnements 7.00; Encaisse 0.50. — Total 15.15.

DEPENSÉ : 15.00.

RESTE : 0.15.

### Avis.

Les abonnés qui trouveront une marque au crayon bleu en regard de cet avis sont ceux dont l'abonnement est terminé. Nous leur enverrons sous peu un reçu postal de 60c. Ceux d'entre eux qui ne tiendraient plus à recevoir le *COMMUNISTE*, nous éviteraient des frais en remettant le présent numéro à la poste, sous la bande d'envoi avec la mention : REFUSÉ. Ceux qui veulent le recevoir gratuitement sont priés de nous en avertir DE SUITE.

Imprimeur-Gérant : G. Marin, 57 rue Verte, Boitsfort.